

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 4 mai 2017

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Chevalier, Bodin, Levesque, Le Breton, Courtois, Barbier et Vivion.

Pouvoirs : M. Guetté donne pouvoir à M. Duveau, Mme Gaboriau donne pouvoir à M. Poupard.

Absent excusé : M. Sorin

Affaires sociales

Animation — La soirée du 19/05/2017 sur le thème des réseaux sociaux sera animée par M. Méraut. Elle se déroulera à la salle du Cormier de 20h à 22h. L'affiche est prête et va être diffusée par mail avec invitation à partager notamment dans les communes voisines. Une connexion Internet sera installée à la salle du Cormier pour cette date.

La commission rencontre des difficultés à mettre en place l'animation sur les dons d'organes. L'association départementale préfère organiser ce genre de conférence dans les plus grandes collectivités.

ALSH d'été – L'équipe d'animation doit transmettre les thèmes au secrétariat de mairie rapidement. Les dossiers d'inscription seront envoyés aux familles courant mai. Les inscriptions devront avoir lieu avant le 16/06/2017 pour le mois de juillet et avant le 28/07/2017 pour le mois d'août

ALSH des petites vacances – La fréquentation étant très importante les jours de sorties, à compter de la rentrée de septembre 2017, il y aura obligation d'inscrire les enfants une journée dans la période en plus de la sortie.

BAFA – Une nouvelle candidature est parvenue en mairie. Le poste étant pourvu pour l'été, il sera proposé à la candidate de faire son stage pendant une période de petites vacances.

TAP – Les intervenants ont été invités à faire part de leurs disponibilités pour la prochaine année scolaire. Concernant l'école de musique, une convention ayant été signée entre la commune et l'école de musique, l'animation a été maintenue pour la 5^e période malgré le faible nombre d'enfants. Il faudrait voir avec l'intervenante si elle peut proposer des activités plus attractives pour les enfants.

PEDT – Le Projet Educatif Territorial avait été établi pour 3 ans. Le bilan ainsi que le nouveau PEDT doivent être transmis à la DDCS pour la mi-juin. Un questionnaire de satisfaction destiné aux familles a été établi. Le projet sera transmis aux membres de la commission pour validation.

Portail famille – Il faut procéder aux essais dès que possible.

Camp d'été – Relancer l'ADC pour avoir les activités organisées pour les jeunes.

UAC – Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 05/05/2017 pour la passation de pouvoir au comité des fêtes.

Voirie – Urbanisme

Installation classée « Parth'œuf » - le conseil municipal émet un avis favorable à la demande présentée par les gérants du GAEC Parth'œuf dont le siège social est situé au lieu-dit « La Cour » à Somloire visant à obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage de volailles, d'une capacité maximum de 87 000 emplacements avec création d'un nouveau bâtiment de 40 000 poules pondeuses plein air, situé au lieu-dit « La Reinière » à Somloire.

Statuts du SIEML – Le conseil municipal émet un avis favorable à la modification des statuts visant à développer de nouvelles activités dans le cadre de la stratégie de diversification :

- Etablissement et mise à jour du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)
- Création et exploitation de stations de gaza naturel véhicules (GNV).

Fauchage – Les travaux sont à prévoir rapidement sur les routes communales et départementales.

Droit de préemption urbain – Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour l'immeuble située 29, rue Amand Michaud.

Bâtiments communaux

Salle de sport – Afin de régler le problème d’humidité qui entraîne des glissades dans la salle, Le conseil municipal décide de retenir le devis de l’entreprise Delestre pour la pose d’une sonde d’hygrométrie. Montant : 918.00 €.

Salle du Cormier – Afin de permettre l’intervention de M. Méraut sur les réseaux sociaux, il est indispensable d’avoir une connexion Internet à la salle du Cormier. Cette connexion pouvant être utile pour d’autres activités, la ligne téléphonique a été dégroupée et un devis a été demandé à la Société 2ISR pour une installation semblable à celle du foyer des jeunes.

Afin de permettre la réception dans l’ensemble de la salle, il est nécessaire d’installer deux bornes (une sur la scène, une entre le bar et la cantine).

- Location du routeur : 10.90 € HT/mois
- Mise en service : 99.00 € HT
- Matériel supplémentaire (bornes, switch, préparation...) : 1 165.00 € HT
- Passage des câbles (CEPY) : 702.50 € HT

Eglise : Suite à la demande du conseil paroissial pour la réfection de la sacristie, un cahier des charges ainsi qu’une estimation des travaux vont être établis. Des devis seront demandés ensuite.

Contrôle des jeux – Le contrôle sera fait après la pose des buts et des jeux dans le lotissement du Champ Blanc.

Maison de l’enfance – Suite au cambriolage du 22 avril 2017, deux portes devront être changées, des devis ont été demandés à la COMEC.

Le matériel informatique et vidéo a été commandé. Il faudra prévoir l’achat d’un coffre-fort.

Les clés de différents locaux ont également été volées. Des barillets provisoires ont été posés. Une étude va être faite sur le remplacement de l’ensemble des serrures des bâtiments communaux par un système de clés codées qui nous permettrait d’autoriser ou non l’accès aux locaux. Cela permettrait au personnel communal d’avoir une clé unique pour ouvrir tous les locaux communaux.

Salle St Jacques – Le conseil municipal émet un avis favorable à la signature d’un avenant à la convention signée initialement avec le CAUE. Cet avenant l’assistance du CAUE pour le choix de l’architecte. Montant de l’avenant : 1 000 €. Pour mémoire la convention initiale s’élevait à 1 500 €.

Un RDV est fixé le 12/05/2017 à 9h30 avec M. Fortis pour déterminer la liste des architectes qui seront contactés ainsi que le calendrier.

M. et Mme Legeai/Grasset disposent d’un droit de passage qu’ils souhaitent conserver (pour le passage éventuel d’un petit fourgon). Ils ne s’opposent pas à la construction d’un préau.

Logements Sèvre Loire Habitat de la Mairie – les ouvertures vont être changées dans les deux tours. Le RAL sera identique à celui des ouvertures de la mairie.

Agglomération du Choletais

Environnement – Des réceptacles pour la récupération des piles usagées sont mis gratuitement à la disposition des communes et des collectivités. Une demande a été faite pour 3 réceptacles.

Culture – Le maire rappelle que le conservatoire et l’école des arts sont accessibles à tous les habitants du territoire.

Voirie – Afin de permettre le remboursement des sommes engagées par les communes pour les interventions sur le patrimoine communautaire ou des compétences relevant de l’AdC, une convention est nécessaire. Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir l’autoriser à signer cette convention dont le modèle est joint au présent ordre du jour.

Finances – Une première réunion aura lieu en septembre pour discuter des attributions de compensation.

Anjou Numérique – En principe, la commune des Cerqueux devrait être desservie en haut-débit avant 2020.

Questions diverses

Recrutement d’une bibliothécaire – Afin de remplacer l’une des bibliothécaires de la Communauté de Communes du Bocage était employée pour des tâches dévolues uniquement aux communes le maire propose de créer un poste à temps non complet à raison de 4 heures par semaine. Le conseil municipal souhaite ajourner la décision et savoir la teneur du contrat (contrat à durée déterminée ou non).

Prochaine réunion le jeudi 8 juin 2017 à 20h15